

Belles familles de soldats

Laurine

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Laurine Jean François**, donne les informations suivantes :

Il est né le 6 septembre 1873 à Cazères (Haute-Garonne), fils de François Philippe Laurine et Caubonne Jeanne Marie, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1893, il a déclaré résider à Cazères et être coutelier.

Il avait les cheveux, les yeux et les sourcils bruns, le front découvert, le nez long, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale. Il mesurait 1.61 m. Degré d'instruction : 3.

Pour son service militaire, il a tout d'abord été ajourné en 1894 et en 1895 pour faiblesse.

Déclaré « bon pour le service armé » en 1896.

Affecté au 83^e régiment d'infanterie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), mis en route isolément le 12 novembre 1896, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour.

Envoyé le 19 septembre 1897 en congé en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le 1^{er} octobre 1897.

Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1^{ère} période d'exercice au 83^e RI du 27 août au 23 septembre 1900.

A accompli une 2^{ème} période d'exercice au 283^e RI du 7 mars au 3 avril 1904.

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1907.

A accompli une période d'exercices dans le 136^e régiment d'infanterie territoriale de Saint-Gaudens du 18 au 26.10.1908.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 14 août 1914.

Passé au 92^e régiment d'infanterie territoriale le 4 mars 1916. (Mouvement effectué aux armées).

Les régiments territoriaux sont initialement prévus pour assurer un service de garde et de police dans les gares, les villes, les frontières, sur les voies de communication (GVC), à l'occupation et à la défense des forts, des places fortes, des ponts et autres lieux sensibles. Ils se trouvèrent par suite des circonstances engagés dans la bataille ou avec une participation indirecte dans les combats.

Les territoriaux effectuent de la même manière divers travaux de terrassement, de fortification, de défense, entretien des routes et voies ferrées, creusement et réfection de tranchées et boyaux.

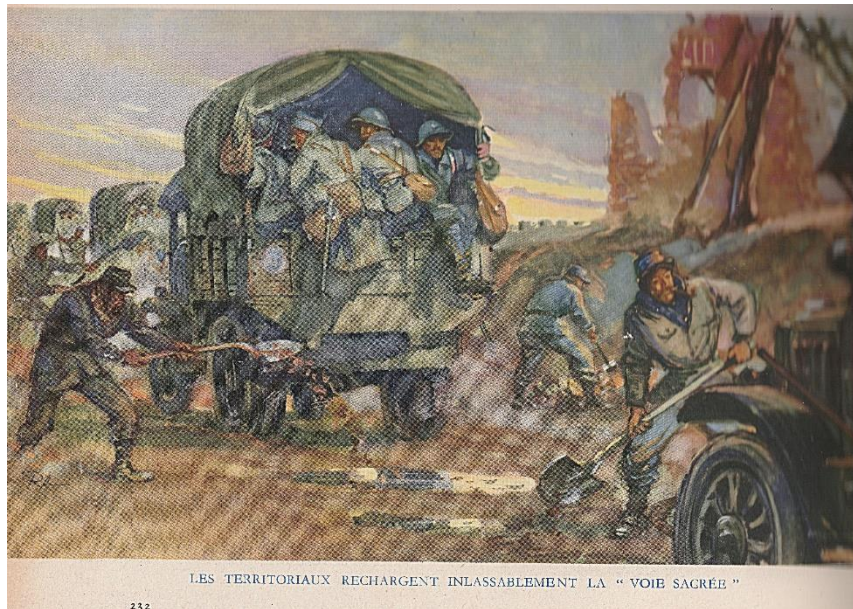
Ils forment, avec les gendarmes, chasseurs forestiers, etc., des détachements chargé de suivre l'armée en marche pour explorer et nettoyer le champ de bataille. Il récupèrent ainsi un important matériel composé d'effets en tout genre, notamment des armes, arrêtent et escortent des soldats allemands isolés ou blessés, ramassent, identifient et ensevelissent des cadavres, construisent et gardent des camps de prisonniers. Ils saisissent également du bétail égaré.

Ils sont également chargés de missions de ravitaillement et autres missions de soutien aux troupes de première ligne, sous les bombardements et les gaz. Un nombre important de territoriaux perdent la vie dans ces actions méconnues et difficiles mais indispensables.

*Au fil des mois, alors même que la distinction dans l'emploi entre les régiments d'active et les régiments de réserve s'estompe, la spécificité de **la territoriale** cède la place à une utilisation commune à toutes les formations. De fait, les régiments territoriaux sont engagés en première ligne.*

Tout d'abord, les territoriaux ont pour mission la garde dans les tranchées de première ligne dans des secteurs dits « calmes », le mitraillage des lignes allemandes par tirs indirects, l'occupation des tranchées de départ, en soutien des divisions d'attaque. Puis ils sont engagés en première ligne où ils s'illustrent, en particulier, lors des grandes offensives allemandes de 1918.

***Le 1^{er} août 1918**, tous les régiments territoriaux existants sont officiellement dissous et les hommes dispersés parmi les régiments d'active et de réserve.*



Envoyé en congé illimité de démobilisation le 25 janvier 1919, au dépôt démobilisateur du 83° RI de Saint-Gaudens, se retire à Cazères.

Libéré du service militaire le 1^{er} octobre 1924.+

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 14.08.1914 au 24.01.1919.

*

* *

Autre famille Laurine

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Laurine Jules Joseph Paul**, donne les informations suivantes :

Il est né le 5 avril 1893 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Jean Baptiste Eugène Laurine et Laurine Marie, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1913, il a déclaré résider à Cazères et être maréchal-ferrant.

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front moyen vertical, le nez rectiligne long et le visage ovale. Il mesurait 1.56 m. Degré d'instruction : 2.

Engagé volontaire le 20 octobre 1913, à la mairie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) pour le 9° régiment de chasseurs à Auch (Gers), arrivé au corps et chasseur de 2° classe le 21 octobre 1913.

Nommé maréchal-ferrant le 3 décembre 1913.

Parti au front le 4 août 1914.

Extraits de l'historique du 9° régiment de chasseurs à pied :

Le régiment avait pour garnison Auch (Gers).

Lors de la Grande Guerre, il s'illustre à Verdun (1916), aux Soissonnais (1918) et à L'Ailette (1918).



9° régiment de chasseurs à cheval, à Auch (jean-loais N.)

Passé au 10° régiment de Hussards le 28 juillet 1919, en exécution de la note du Grand Quartier Général du 12 juillet 1919. Certificat de bonne conduite accordé.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 31 août 1919, au dépôt démobilisateur du 10^e régiment de Hussards à Tarbes, se retire à Cazères.

Passé au 17^e régiment du train hippomobile le 1^{er} mai 1927, par décision ministérielle du 16.12.1926.

Passé au Centre de mobilisation de cavalerie n° 17 le 5 mai 1929 par décision ministérielle du 28.11.1928.

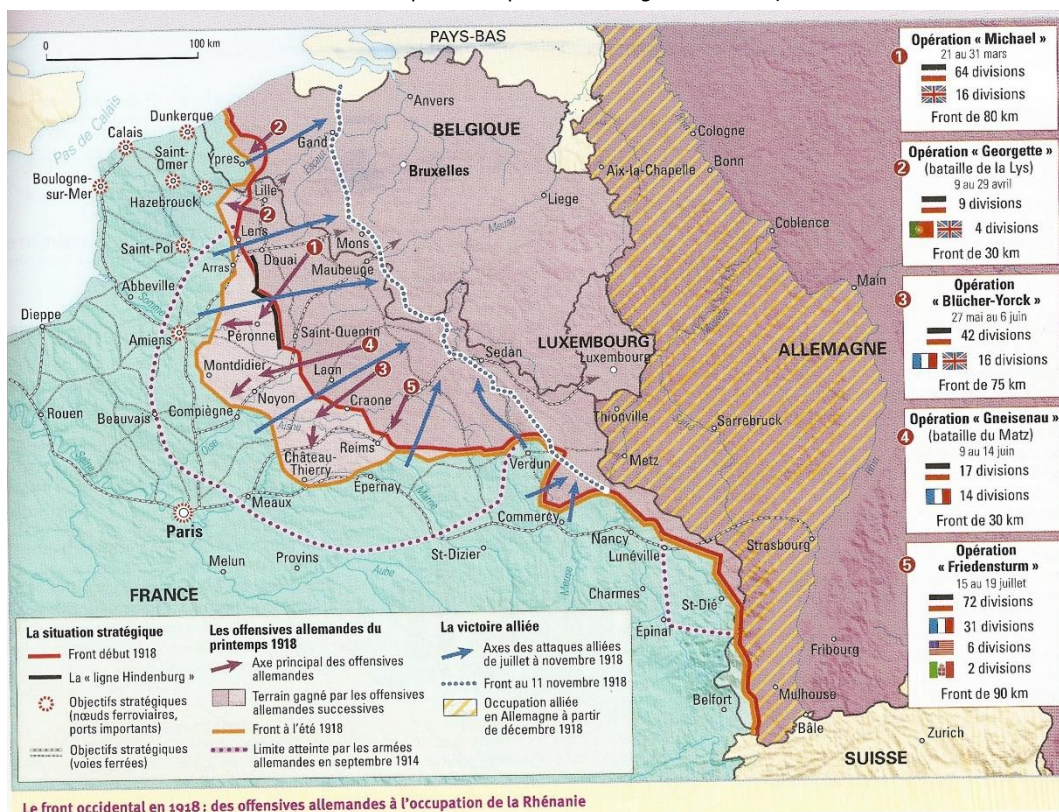
Classé « sans affection » le 1^{er} mai 1931.

Citations :

Cité à l'ordre du régiment le 22 novembre 1918 :

« Le 9 novembre 1918, étant très bravement en tête, dans un village, qu'on signalait occupé par l'ennemi, et l'a traversé complètement ».

(Ndr : Le 9^e régiment de Chasseurs avait combattu à cette période à partir de la région de Reims)



Décorations :

Croix de guerre avec étoile.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 2.08.1914 au 30.08.1919